

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 48 (1977)

Heft: 4

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

b) la comptabilité est tenue avec ordre et précision.

Nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes 1976 tels qu'ils sont présentés et d'en donner décharge avec remerciements aux organes responsables.

Moutier, le 8 mars 1977.

Les communes vérificatrices :

Commune de La Neuveville : Commune de Saignelégier :
Jean-Claude BOURQUIN Henri GARESSUS

Le vérificateur permanent :

René DOMONT

IV. Conclusions

Nous terminons ce rapport d'activité en exprimant des sentiments de reconnaissance. Notre gratitude entière va à tous ceux qui nous ont encouragés et soutenus dans notre tâche au cours de cette année difficile pour l'ADIJ. Reconnaissance aux autorités fédérales et cantonales qui se sont penchées sur les problèmes que nous leur avons soumis, aux administrations ferroviaires et autres qui en ont fait de même ; à tous nos collaborateurs, spécialement à nos présidents de commission, aux collaborateurs occasionnels de notre bulletin ; aux organes de la Caisse d'assurance maladie et accidents « La Jurassienne » fondée par l'ADIJ le 5 janvier 1946, il y a donc plus de trente ans, et qui aujourd'hui se développe normalement ; reconnaissance enfin à tous nos membres pour leur fidélité et leur appui !

Nous sommes aussi redevables à la Seva pour les fonds qu'elle met à notre disposition, nous permettant de réaliser et de soutenir des travaux utiles qui sans cela ne se feraient pas !

Nous sommes heureux de constater que, malgré les difficultés rencontrées en 1976 sur le plan politique jurassien, notre travail se fait dans une atmosphère de sympathie et d'entente. De grandes échéances approchent ; elles seront suivies de décisions extrêmement importantes pour notre association qui groupe des hommes de bonne volonté de nos sept districts du Jura.

Nous formulons le vœu que ces hommes nous permettent à l'avenir également de faire notre devoir et de remplir notre tâche.

Au nom du comité central

Le président central : Le secrétaire général :
Frédéric SAVOYE François LCHAT

ORGANES DE L'ADIJ

Direction

Président : Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier
☎ 039 41 31 08

Secrétaire général : François Lchat, 2900 Porrentruy
☎ 032 93 41 51 / 93 41 53

Membres : Rémy Berdat, 2740 Moutier, ☎ 032 93 12 45
Jean Jobé, 2900 Porrentruy, ☎ 066 66 10 29
Marcel Houlmann, 2520 La Neuveville
☎ 038 51 31 21

Administration de l'ADIJ

et rédaction des « Intérêts du Jura »

Rédacteur respons. : François Lchat
Rue du Château 2, case postale 344
2740 Moutier 1
☎ 032 93 41 51 / 93 41 53

Abonnement annuel : Fr. 25.—

Le numéro Fr. 2.50

Caisse CCP 25 - 2086